



CÉGEP TROIS-RIVIÈRES

# Plan stratégique

2004-2007



## Mot du directeur général



Au cours des dernières années, plusieurs travaux importants et consultations tant à l'interne qu'à l'externe ont conduit le Collège à l'adoption de nombreux projets et plans. En l'an 2000, le Collège adoptait le «Plan de réussite éducative et de diplomation 2000-2003». Un bilan global de ce plan a été effectué en 2003-2004. Ce bilan des actions réalisées, de l'atteinte ou non des objectifs fixés, sert de point de départ pour la préparation du plan de réussite qui est intégré au présent plan stratégique.

En juin 2001, le projet éducatif du Collège, «Développer l'autonomie» a été adopté et diffusé dans le milieu, puis en juin 2002, était adopté le «Plan de développement institutionnel 2002-2007» du Cégep de Trois-Rivières.

Parallèlement à l'élaboration du plan de développement institutionnel, le Collège procédait à son évaluation institutionnelle ainsi qu'à une vaste étude auprès des membres de son personnel pour évaluer leurs attentes et leur satisfaction à l'égard de la reconnaissance et de la valorisation au travail.

Le plan stratégique présenté dans le présent document s'appuie sur toutes ces démarches et tous ces documents. Il se veut un instrument simple qui servira de guide pratique pour l'identification des priorités annuelles et l'élaboration des plans de travail des différents départements et services.

M. JEAN-DENIS LEDUC  
Directeur général

# Présentation du Collège

Créé officiellement le 15 mai 1968, le Cégep de Trois-Rivières accueillait alors 2 177 étudiants répartis dans 18 programmes. De nos jours, il offre 33 programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) auxquels sont inscrits plus de 4 200 étudiants. Par ailleurs, il possède une carte d'une vingtaine de programmes conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC).

Au fil des ans, le cégep s'est agrandi et s'est développé pour devenir une institution d'enseignement bien intégrée dans son milieu. Ainsi, en plus des programmes de formation préparant ses étudiants à des études d'ordre universitaire ou au monde du travail, il participe au développement de la communauté régionale. Par son service de formation continue, il développe des formations adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises. D'autre part, par ses deux centres collégiaux de transfert de technologie, il propose des services de recherche et de développement, d'assistance technique et de transfert technologique dans les domaines de la métallurgie et des pâtes et papiers.

La qualité du Cégep de Trois-Rivières a été reconnue par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial qui, au terme de son évaluation, estime qu'il assume bien les responsabilités qui lui sont confiées, en particulier celle d'assurer la qualité de la formation offerte.

# Mission

La mission du Cégep de Trois-Rivières, établissement public d'enseignement d'ordre collégial, consiste à :

- **engager** ses étudiants jeunes et adultes dans une démarche de formation fondamentale visant le développement de la personne dans toutes ses dimensions;
- **préparer** ses étudiants jeunes et adultes à des études d'ordre universitaire ou au monde du travail;
- **participer** activement au développement du milieu dont il tient sa raison d'être.



## Visée éducative

La visée du Collège est de préparer les étudiants à devenir des personnes autonomes et responsables capables de diriger leur vie, d'exercer leur liberté, d'assumer leurs responsabilités individuelles et sociales et de développer des habiletés et des attitudes favorisant une adaptation dynamique à leur milieu.

Nous faisons donc du développement de l'autonomie de l'étudiant la finalité de la formation que nous dispensons.

Nous prenons à cette fin des engagements basés sur des valeurs éducatives que nous partageons et qui visent à développer l'ensemble des dimensions de la personne.



## Éléments de contexte

À l'instar de l'ensemble des collèges québécois, le Cégep de Trois-Rivières évolue dans un environnement qui subira des changements importants au cours des prochaines années.

**La décroissance démographique** : ce phénomène de société touche fortement les collèges dont le Cégep de Trois-Rivières qui a vu sa clientèle diminuer au cours des dernières années. De 2002 à 2007, le ministère prévoit une baisse de l'effectif de l'ordre de 8%.

**L'imputabilité et l'obligation de performance** : quoique l'obligation de rendre des comptes ne soit pas un phénomène nouveau pour les collèges, l'accent mis sur cette question, la priorité qu'on lui accorde et le caractère public qu'on entend lui donner renouvellent l'importance de l'imputabilité.

**La mondialisation** : elle produit sur les collèges des effets considérables dont la hausse des qualifications des diplômés, la mobilité accrue de la main-d'œuvre et une attention croissante portée à la dimension internationale de la formation.

**Les nouveaux profils étudiants** : la population étudiante qui accède aux études collégiales présente un profil de plus en plus diversifié et hétérogène : une diminution significative des garçons parmi les diplômés du secondaire, un rapport différent à l'école et à ses valeurs, un travail rémunéré, des occupations multiples, un agenda chargé, etc.

**Le renouvellement du personnel** : dans un très proche avenir, le Cégep de Trois-Rivières devra faire face à un défi que devra relever l'ensemble du réseau collégial : le départ à la retraite de plusieurs membres du personnel. Ces départs entraîneront un renouvellement massif du personnel.

**Les technologies de l'information et des communications** : leur développement fulgurant est en train de modifier de manière substantielle le paysage de l'éducation. Cela entraîne de nouvelles stratégies d'enseignement et d'apprentissage, une réorganisation de services, de nouvelles formes de concurrence, etc.

# Défis

## **Le climat institutionnel**

- L'accroissement du sentiment d'appartenance et de fierté envers le Collège.
- La consolidation des communications internes et externes.
- L'amélioration des relations interpersonnelles.

## **La consolidation de notre offre de service**

- Le recrutement de nouveaux étudiants.
- Notre capacité d'adaptation de l'ensemble de nos programmes et de nos services aux nouveaux besoins et aux nouvelles exigences.

## **L'obligation de rendre des comptes**

- La capacité du Collège à atteindre ses objectifs et à rendre des comptes de la manière la plus complète et la plus juste possible.

## **L'ouverture institutionnelle**

- La contribution du Collège au développement régional comme agent de développement.
- L'ouverture du Cégep à la nouvelle société du savoir et à la dimension internationale de la formation.

## **La relève institutionnelle**

- Le recrutement d'une relève de qualité pour toutes les catégories de personnel.
- Le soutien et l'encouragement au développement professionnel de l'ensemble du personnel.

## **La réussite éducative des étudiants**

- L'augmentation du taux de réussite et de diplomation.
- La capacité du Collège à offrir à ses étudiants un milieu favorable à la réalisation de leur projet de formation.

# Les programmes d'études

## ORIENTATIONS

Offrir et mettre en œuvre des programmes d'études pertinents et de qualité.

## OBJECTIFS

1. Assurer la pertinence et la qualité des programmes d'études en fonction des réalités du monde du travail et des exigences de la poursuite des études universitaires.
2. Favoriser l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) à l'enseignement et à l'apprentissage.
3. Maintenir un effectif étudiant suffisant dans chacun de nos programmes d'études afin d'en assurer la viabilité et la qualité.
4. Maintenir un taux élevé de placement de nos diplômés sur le marché du travail et d'admission à l'université.
5. Assurer le développement et le maintien des compétences pédagogiques et techniques des enseignants.
6. Favoriser la recherche et l'expérimentation en matière d'approches pédagogiques, de méthodes d'enseignement et de situations d'apprentissage.

## MOYENS

- Compléter la révision des programmes d'études.
- Assurer l'évaluation et le suivi des programmes d'études de façon régulière.
- Développer, actualiser ou adapter des programmes d'études en fonction de l'évolution des besoins.
- Appuyer le fonctionnement des comités de programmes.
- Resserrer les liens avec les milieux de travail et de l'éducation pour un meilleur arrimage des programmes.
- Réaliser les aménagements physiques et faire l'acquisition des équipements nécessaires pour les programmes révisés.
- Vérifier le taux de satisfaction des diplômés et des employeurs face à la formation offerte dans nos programmes d'études.
- Donner les suites aux recommandations du Plan TIC.
- Mettre en application le plan de recrutement et le plan de communication.
- Offrir un service de placement et d'information sur les programmes universitaires.
- Exploiter le système informatisé de gestion des emplois et des stages.
- Augmenter les programmes en ATE et les stages en entreprise.
- Supporter le perfectionnement pédagogique et technique des enseignants (Performa – MIPEC...).
- Supporter les projets de recherche et d'innovation.

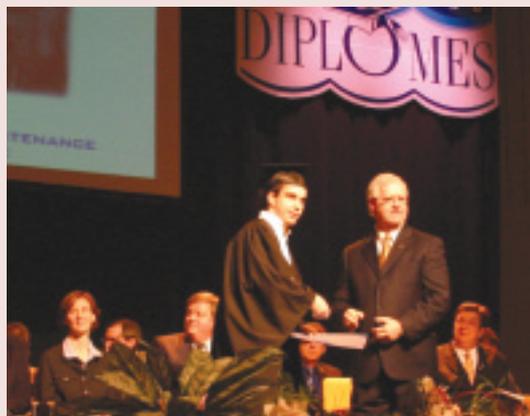
# La réussite

## ORIENTATIONS

Favoriser la réussite éducative et la persévérance jusqu'à l'obtention du diplôme.

## OBJECTIFS

1. Assurer la mise en œuvre du plan de réussite.
2. Créer un milieu de vie favorisant et valorisant la réussite.
3. Favoriser la participation et l'engagement des étudiants dans diverses activités complémentaires à leur formation.



## MOYENS

- Réaliser les actions prévues pour les quatre orientations du plan de réussite :
  1. Faciliter l'adaptation au collégial.
  2. Identifier et soutenir de façon particulière les étudiants à risque et les quasi-diplômés.
  3. Mettre en place des formules d'aide novatrices dans les programmes et les disciplines.
  4. Soutenir l'étudiant dans la clarification de son identité personnelle et professionnelle.
- Élaborer et organiser les programmes d'études avec le souci de favoriser la réussite.
- Offrir des services professionnels, des ressources et une organisation scolaire qui favorisent la réussite.
- Maintenir et développer des activités diverses afin de reconnaître et valoriser la réussite.
- Établir une procédure et élaborer les outils permettant de mesurer le degré de satisfaction des étudiants par rapport aux activités et services qui leur sont offerts.
- Assurer les aménagements physiques susceptibles de garantir la qualité de vie au Collège.
- Mettre en œuvre le programme d'attestation de participation et d'engagement à la vie étudiante.



# Les ressources humaines

## ORIENTATIONS

Contribuer au développement et au maintien des ressources humaines compétentes, valorisées et engagées.

## OBJECTIFS

1. Assurer la relève par la sélection de candidats qui répondent aux attentes du Collège.
2. Assurer l'intégration des nouveaux employés dans le collège et dans leur milieu de travail.
3. Favoriser le développement et le perfectionnement des membres du personnel.
4. Assurer un milieu de vie favorisant la satisfaction au travail, la collaboration, la responsabilisation et la reconnaissance.
5. Assurer des communications internes efficaces permettant de bien informer le personnel et de soutenir la mobilisation autour des objectifs institutionnels.

## MOYENS

- Élaborer et mettre en application une politique de recrutement, de sélection et d'embauche du personnel.
- Élaborer et mettre en application un programme d'accueil et d'intégration à l'intention des nouveaux employés.
- Élaborer et implanter un programme de perfectionnement.
- Mettre en place des mesures facilitant le perfectionnement.
- Élaborer et mettre en application une politique d'évaluation des différentes catégories de personnel.
- Supporter des activités de recherche et des projets innovateurs.
- Adopter la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel.
- Mettre en œuvre un plan d'action en reconnaissance et valorisation du personnel.
- Adopter la politique institutionnelle pour contrer la violence et le harcèlement moral au travail.
- Élaborer et mettre en application un nouveau plan de communication.



# Le développement régional

## ORIENTATIONS

Favoriser l'intégration du cégep à son milieu régional.

## OBJECTIFS

1. Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.
2. Favoriser l'engagement des membres du personnel et des étudiants dans la communauté.
3. Accroître les services offerts aux entreprises de la région en matière de formation, de recherche et développement et d'aide technique.
4. Promouvoir les actions réalisées par le cégep tant au niveau local et régional que national et international.

## MOYENS

- Établir des partenariats tant au niveau économique que culturel et social.
- Mettre à la disposition de la communauté des installations et équipements du Collège.
- Encourager et reconnaître l'implication des membres du personnel et des étudiants à des projets et activités émanant du milieu régional.
- Développer et offrir des activités de recyclage, de perfectionnement et de formation sur mesure pour soutenir les entreprises dans le développement de leur main-d'œuvre.
- Réaliser la mise en place du Centre intégré en pâtes et papiers.
- Réaliser la mise en place du Centre de technologie du magnésium.
- Développer des partenariats afin d'assurer une offre de service commune.
- Adopter et mettre en œuvre le nouveau plan de communication du Collège.



# L'ouverture sur le monde

## ORIENTATIONS

Faire du Collège une institution ouverte sur le monde.

## OBJECTIFS

1. Doter le Collège d'une vision du développement et de la coopération à l'international.
2. Intégrer une dimension internationale et interculturelle dans les programmes d'études et dans les activités de la vie étudiante.
3. Favoriser la mobilité étudiante.
4. Réaliser des projets de coopération internationale.
5. Favoriser le recrutement et l'accueil d'étudiants étrangers.

## MOYENS

- Élaborer et mettre en œuvre une politique de l'international.
- Sensibiliser les comités de programmes et soutenir les initiatives permettant l'intégration de la dimension internationale dans les programmes d'études.
- Diffuser l'information concernant les projets de coopération internationale et de mobilité étudiante et maintenir à jour les documents promotionnels et le site Internet du service.
- Former un comité responsable d'appuyer les initiatives de mobilité étudiante.
- Dans une certaine mesure, supporter financièrement la mobilité étudiante.
- Poursuivre le développement du Service de coopération et de développement international.
- Réaliser et/ou maintenir des associations et partenariats permettant un bénéfice envisageable à court ou moyen terme.
- Répondre à des appels d'offres internationaux publics ou privés, élaborer des projets non sollicités.
- Recruter du personnel compétent et intéressé à participer aux projets de coopération internationale.
- Participer activement au recrutement d'étudiants étrangers.
- Mettre en place un service d'accueil pour les stagiaires et étudiants étrangers.





# CÉGEP TROIS-RIVIÈRES

3500, De Courval, C.P. 97

Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6

Téléphone : (819) 376-1721

[www.cegeptr.qc.ca](http://www.cegeptr.qc.ca)

## **CENTRE INTÉGRÉ DE FONDERIE ET DE MÉTALLURGIE**

3247, rue Foucher, C.P. 97

Trois-Rivières (Québec) G8Z IM6

Téléphone : (819) 376-8707

Télécopieur : (819) 376-0229

[www.cifm.net](http://www.cifm.net)

## **CENTRE SPÉCIALISÉ EN PÂTES ET PAPIERS**

2250, rue St-Olivier, C.P. 97

Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6

Téléphone : (819) 372-0202

Télécopieur : (819) 372-9938

[www.cspp.net](http://www.cspp.net)